

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE à MARSEILLE (13)

### LE CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE situé à Marseille (13), RECHERCHE 2 JEUNES POUR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE N°3

**Nombre de poste : 2**

**1<sup>er</sup> poste** Durée de la mission : 10 mois sur 24h par semaine

**2<sup>ème</sup> poste** Durée de la mission : 8 mois sur 24h par semaine

**Début de la mission : Septembre 2023, dates pouvant être modifiées en fonction des disponibilités du jeune**

### **Intitulé de la Mission N°3 : Accompagner des sportifs en difficultés scolaires et sociales dans le cadre du plan Nageur Citoyen / Labélisée Génération 2024**

#### **Descriptif des missions validées par l'Agence de service nationale :**

##### **Actions au quotidien :**

**Il s'agira pour le jeune de mener sa mission en étroite collaboration avec son tuteur.**

##### **La/le volontaire aura pour mission de :**

- D'assurer un accompagnement pédagogique scolaire pour les jeunes inscrits dans le parcours d'excellence sportif mais aussi pour tous les licenciés FFN (sous forme de tutorats individuel ou collectif, aide aux devoirs, moments d'échanges et de soutien).
  - Regrouper entre le temps scolaire et le temps d'entraînement les nageurs et les aider à faire leurs devoirs afin d'améliorer leur niveau en primaire et d'obtenir les diplômes scolaires brevet bac... tout en nageant (le soir et/ou le matin).
  - Motiver les sportifs et les aider à s'organiser dans la gestion de leur emploi du temps afin qu'ils puissent malgré leurs contraintes compétitives être efficace et pragmatique.
  - Contribuer ainsi à la réussite du double projet mais aussi faciliter à terme la reconversion des sportifs.
- Il s'agira pour le volontaire d'optimiser les apprentissages des sportifs en étant à leurs écoutes. Le volontaire n'entraîne pas. Ses missions sont en complément de l'activité des entraîneurs, éducateurs diplômés, il ne se substitue pas à l'activité des bénévoles mais leur apportent une aide précieuse.

Il interviendra en complément des encadrants des clubs qui connaissent les enfants qui sont en difficultés et des entraîneurs de pôles.

Les salariés indiqueront au volontaire les enfants qui en ont le plus besoin ou qui ont émis le souhait d'y participer.

Aujourd'hui, il n'existe pas d'accompagnement pour le soutien scolaire des pratiquants entre le temps scolaire (enseignants) et le temps d'entraînement (entraîneur). Le service civique a pour but non seulement d'aider les nageurs dans leur réussite scolaire mais aussi de créer du lien entre l'entraîneur, les enseignants et les parents...

### **Formations obligatoires :**

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours sur 1 journée et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil sur 2 jours : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

### **Tutorat et accompagnement :**

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

### **Capacité d'initiative :**

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

**Lieu de la mission :** Cercle des nageurs de Marseille – 1 rue des Catalans – 13007 Marseille

**Site internet natation :** [www.cnmarseille.com](http://www.cnmarseille.com)

**Contact :** Romain BARNIER

**Envoyer « CV » + « Lettre de motivation » par mail :**

[r.barnier@cnmarseille.com](mailto:r.barnier@cnmarseille.com)



Association créée en 1921, le CN Marseille est à la fois, un club privé, fonctionnant par l'intermédiaire des cotisations de ses membres sociétaires, et un club sportif, pratiquant 2 disciplines : la natation course et le water-polo.

Chaque année, le club ouvre ses portes à tous les enfants Marseillais désireux d'apprendre à nager.

Au final, ce sont plus de 350 enfants, motivés par les résultats de nos sportifs (Manaudou, Lacourt, Gilot, Bousquet) et de notre équipe de water-polo (40 titres de champion de France), qui se présentent pour venir pratiquer la natation dès l'âge de 5 ans. Ces membres représentent la large ouverture du club -tous publics et tous niveaux- à une pratique éducative, sportive et compétitive fédérale : Ecole de natation -Ecoles de compétition - groupes Jeunes et Elite.

C'est dans cette optique d'ouverture que le CN Marseille souhaite intégrer le « plan piscine » imaginé par les institutions Marseillaises.